



INFORMATION EN SANTE PUBLIQUE

CONSULTATION GERIATRIQUE AMBULATOIRE POUR AMELIORER VOTRE QUOTIDIEN

UNE CONSULTATION POUR PRESERVER VOTRE AUTONOMIE

- trouble de l'équilibre
- chutes
- baisse de moral
- trouble du sommeil
- douleurs
- incontinence
- polymédication
- perte de mémoire
- solitude

Le quotidien devient difficile...

Êtes-vous concerné ? Ou l'un de vos proches ?

Parlez-en à votre médecin qui pourra vous orienter vers la **Consultation Gériatrique Ambulatoire**.

Si vous n'avez pas de médecin traitant, **contactez-nous !**

Une équipe pluridisciplinaire (médecin gériatre, infirmière, physiothérapeute) est à votre disposition afin d'établir un bilan spécifique aux difficultés liées à l'âge. Des propositions et des recommandations pour améliorer le quotidien seront proposées, d'entente avec le médecin traitant.

Les coûts de la consultation sont couverts par l'assurance maladie de base.

Renseignements auprès du Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO) à Vevey :

Tél. 021 973 16 21 - Fax 021 973 16 25

Email consultger@rshl.ch

www.reseau-sante-haut-leman.ch/consultation-geriatrique